

COMMUNIQUE DE PRESSE :

CONVENTION POUR UN APPUI A

LA CERTIFICATION BIO DES PRODUCTEURS DE CAFE D'HAÏTI

Ce Mercredi 24 Février 2010, dans les locaux des **cafés Michel à Pessac**, a été signée une convention d'engagement à soutenir la première certification BIO des producteurs de café de la coopérative **COPACVOD** à Haïti.

Si l'aide humanitaire est nécessaire et indispensable pour soutenir le peuple Haïtien durement touché par le séisme du début de l'année 2010, le redémarrage de l'activité économique de ce pays est un point clé de son développement futur.

La Coopérative Agricole Forestière Sud Atlantique (CAFSA), en Aquitaine, a porté le projet de développement du recensement cartographique des parcelles des producteurs de la coopérative COPACVOD afin de permettre la traçabilité et la certification BIO du café produit dans cette région. Cet accompagnement a fait l'objet d'une aide spécifique par le **Conseil Régional d'Aquitaine**, dans le cadre d'un programme de développement géré par **l'AFDI Dordogne**.

Dans la situation difficile que vivent actuellement les habitants d'Haïti, les organisations citées ci-dessous ont souhaité matérialiser une aide décisive, économique et sociétale, pour favoriser la valorisation de leur produit sur nos marchés. « Ils pourront ainsi acquérir une autonomie financière pour les certifications des prochaines années ; cette démarche représente bien l'approche économique et solidaire des coopératives » a déclaré Jean-Pierre Raynaud, Président des coopératives agricoles d'Aquitaine et de Dordogne.

Sous l'égide de **l'AFDI Dordogne**, les **cafés Michel de Pessac (commercialisant sous label BIO, le café de COPACVOD)**, les **coopératives agricoles d'Aquitaine et de Dordogne**, et enfin **ARBIO (interprofession des entreprises et coopératives BIO d'Aquitaine)** ont donc signé un engagement commun de 3500 \$US pour prendre en charge les coûts de l'organisme certificateur.

Contact presse :

Jacques Weill. FRCA Aquitaine. 05 56 00 78 60-06 14 11 86 85.